



Une économie locale tournée vers la valorisation du tourisme et des ressources locales en tout genre.

L'ADL Houffalize – La Roche-en-Ardenne développe ses actions sur un territoire où les deux entités coopèrent, déjà parfois d'assez longue date, au sein de structures actives dans le développement territorial : le Parc Naturel des deux Ourthes, le GAL Pays de l'Ourthe, le Contrat de Rivière Ourthe ou encore, la Maison de Tourisme Houffalize – La Roche-en-Ardenne. C'est donc tout naturellement, qu'elles ont développé l'ADL ensemble.

Ces communes relèvent d'un profil socioculturel très proche. Ce qui les rapproche également, c'est leur principal vecteur économique : le tourisme « vert » avec comme principal produit qui attire les foules, le vélo et plus particulièrement, le VTT.

Dans cette optique, l'ADL axe ses actions sur une amélioration et un élargissement du panel événementiel proposé. Elle souhaite aussi être un soutien à la création de nouveaux produits touristiques et travaille également sur une professionnalisation du secteur. Notamment, grâce à la mise en place de formations¹ et l'accompagnement dans une démarche qualité, sans oublier la mise en réseau et la création de partenariat entre les différents acteurs, l'ADL contribue au développement économique touristique.

D'autres secteurs de productions partagés par nos entités sont l'agriculture et les exploitations forestières. Houffalize et La Roche-en-Ardenne sont des communes rurales. Le nombre de producteurs locaux est donc important sur le territoire. L'ADL travaille avec ce secteur, notamment en favorisant la diversification agricole, l'achat en circuit-court mais également, en participant aux réflexions en matière de gestion des forêts ou encore, d'énergies renouvelables, vertes et alternatives.

La stimulation et l'animation du partenariat des entrepreneurs locaux et les activités habituelles liées aux commerces, TPE, PME, ... sont aussi des missions auxquelles l'ADL Houffalize – La Roche-en-Ardenne travaille. Un des objectifs de l'ADL sera également la création d'associations de commerçants dynamiques. Son rôle de relais se fera aussi dans le cadre d'un soutien à l'amélioration de la gestion urbaine.

Finalement, le quatrième axe de travail est l'accueil des investisseurs et la création d'emplois. Celui-ci se fera grâce à plusieurs actions telles que l'élaboration d'une farde d'informations utiles, une participation aux salons de l'emploi, la mise en place de permanences de la Maison de l'Emploi, un travail de collaboration avec IDELUX, etc.

¹ Formation en réseaux sociaux et communication